

DU SAMEDI 13 MAI 2017

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Ulla DELPECH, Claire FOUNTAINE Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Francis DUBES, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Georges IKHLEF, Briec PERNES, Claude PEUDUPIN, Boris ROHOU.

Absents ou Excusés : Mmes Hélène LA SALMONIE, Annick MICHAUD, Mrs Gérard CORNET, Philippe COUFFY, Roland DANO, Roland DESFORGES, Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Geoffrey GIBERT, Alain GOUX, Victor MALDONADO, Jean-Louis MATTEI, Antoine TEXIER.

Invités : Mme Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Cédric LEROY (excusé), Patrick MAURIN, Gildas TREGOUET (excusé).

Ordre du Jour :

- Approbation du compte-rendu des prises de décision du CA du 11 mars et du BE du 12 avril 2017.
- Dossiers administratifs en cours: Christiane François et Raymond.
 - * Assurances
 - * Convention type
 - * Démarches bancaires
 - * Informations fédérales
 - * Point d'étape de la Trésorerie
 - * Règlement financier amendé.
- Département Développement: Brigitte, Raymond, Gildas et Cédric.
 - * PVR: Organisation 2017, échanges autour de la ristourne clubs et CDVS
 - * Visites Labels: organisation 2017
 - * Voile verte/ Voile itinérante
 - * Préparation du colloque régional de l'automne
 - * Information sur les rénovations des structures (Hourtin Médoc, Arcachon, Centre Transfrontalier).
- Commission Féminine: Ulla et Cédric.
 - * Ladies Only
 - * Colloque régional de septembre
 - * Stage détection Jeunes Féminines.
- Commission Communication: José, Raymond et Aurélie.
 - * Information sur la mise en application de la convention BPACA
 - * Moyens mis en œuvre pour la recherche de sponsors.
- Commission Handivoile: Francis.
- Commission Voile Habitable: Claire
- Commission Voile Légère: Briec, Raymond et Cédric
 - * Point d'étape sur le dossier PER
 - * Point sur la Finale Régionale au CVBCM
 - * Préparation des Championnat de France Jeunes (tenue, coaching, etc...)
 - * Information sur les actions des vacances de printemps
- Questions diverses

La séance est ouverte à 10h20. Dans la salle du Centre de Voile BORDEAUX-LAC

Raymond Gohier accueille les participants à ce CA de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

DECISION 1 - APPROBATION DU PV DU CA DU 11 MARS 2017.

Voté à l'unanimité des présents.

Dossiers administratifs avec Raymond :

- **ASSURANCES :** Raymond a signé un contrat global pour le mobilier et l'immobilier de la Ligue avec la Macif.

DECISION 2 – : François doit contacter la FFVoile pour se renseigner sur la couverture de la RC de la Ligue, afin de ne pas payer deux fois la prestation.

- **CONTRATS DE TRAVAIL, DECLARATION A LA PREFECTURE :** Tout est fait.

Par décision préfectorale le CUI d'Aurélien passe à 52% au lieu de 70% précédemment sur la deuxième année d'embauche.

- **COMPTES BANCAIRES** : Les trois anciens comptes restent ouverts et seront gérés par l'agence BPACA de Talence qui gère le compte de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

DECISION 3 : La demande de carte bancaire a été faite, avec quatre utilisateurs possibles : Raymond, François, Annik et Aurélie.

- **CONVENTIONS TYPES** : La LVNA est propriétaire de 2 Open 570 actuellement basés au YCH et de 12 pneumatiques (5 dans l'ex Aquitaine et 7 à La Rochelle)

DECISION 4 : Le CA désigne Gildas TREGOUET et Olivier BORNET responsables de cette flotte dans l'attente de leur accord.

Ces bateaux sont assurés par la Ligue, mais en cas d'accident la franchise est au nom du club hôte. Pour l'entretien de ces embarcations les fournitures sont à la charge de la Ligue (sauf les hélices), la main d'œuvre reste à la charge des clubs hébergeurs.

DECISION 5 : Le CA vote à l'unanimité un forfait de prêt à 30€ par jour sur les compétitions sportives et un prêt à 200€ par jour pour les manifestations promotionnelles. Un état des lieux avant et après le prêt sera joint à la convention, ainsi que le versement d'une caution égale à la franchise accident.

Les bateaux seront attribués aux clubs faisant partie du PER.

DECISION 6 : Pour les voiliers, la Ligue fournit des voiles d'entraînement. Faire les conventions avant le mois de septembre 2017. Ces conventions seront établies pour une année.

- **INFORMATIONS FEDERALES** : Voir lettre de Raymond à Nicolas HENARD en PJ. Quatre points abordés :
Titres et retenues
Certificat médical
Délégations internationales
Championnats de France (format).

Pas de réponse écrite à ce jour. Pas de communication sur le certificat médical. Raymond espère avoir des réponses au Conseil des Ligues du 15 juin prochain.

- **POINT SUR LES LICENCES avec Claude.** Voir le tableau en PJ en comparaison du tableau du 12 05 2016.
Augmentation des PVR de 15%.
Actuellement nous remarquons très peu d'impact de l'obligation du certificat médical sur la délivrance des PVR en LVNA si ce n'est le fait de 2 ou 3 clubs frondeurs.
Baisse des licences jeunes repérée sur 3 ans en arrière, semble stoppée en ce début 2017 et même avec une légère reprise en 17, 33 et 40.
Baisse des licences adultes : 530 licences perdues depuis 2014.

DECISION 7 : Mettre à l'ordre du jour la baisse des licences adultes de la Commission Sportive Habitable avec Claire.

- **REGLEMENT FINANCIER avec François** : Raymond demande une révision des tarifs restauration et hébergement

DECISION 8 : Remboursement d'un repas à 18€, nuit + petit déjeuner à 60€ et journée complète à 100€.sur présentation de facture. Mise en place des bons d'engagement.

- **CARTE BANCAIRE au nom de la LVNA** : Raymond propose que François et lui-même possède une carte bancaire ainsi que Annik et Aurélie.

DECISION 9 : Le CA adopte la décision à l'unanimité.

DECISION 10 : Le CA adopte le principe d'avance de trésorerie pour les entraîneurs en mission sur présentation d'un budget prévisionnel.

- **POINT SUR LA TRESORERIE** : Raymond nous annonce les premiers retours de la Région : 5 000€ pour le Pôle Espoir et 4 000€ pour le Pôle d'Entraînement Régional. Déception dû au fait que le CR n'a pas pris en compte l'extension du PER sur toute la Nouvelle-Aquitaine (le montant correspond exactement à la subvention de Poitou-Charentes 2016 !).

DECISION 11 : Brigitte va prendre langue avec Marc LE MERCIER pour avoir de plus amples renseignements et défendre notre position.

François reprend la parole pour nous dire que le plan de trésorerie est tenu. Voir fichier en PJ.

Le CVBL a adressé à la Ligue la facture pour la formation de 13 enseignants au permis bateau pour la Voile Scolaire. Cette facture sera payée, mais est ce que cette règle, qui existait pour l'ancienne Ligue Aquitaine, doit être maintenue pour la LVNA ?

DECISION 12 : Pour 2018 nous poursuivons cette opération sur les clubs dédiés à titre pilote avec évaluation des retombées en nombre d'élèves adhérents d'un club. Vote : 2 contre, 11 pour et 2 abstentions.

POSE REPAS

Développement avec Brigitte:

- **PVR** : Raymond dévoile 2 solutions :
- La gestion 100% Ligue avec deux points de distribution La Rochelle et Talence
- Un périmètre Nord (CDV17), un périmètre Gironde (CDV33) et le reste avec Gildas.

DECISION 13 : Le CA vote pour la gestion des PVR par la Ligue avec 1 abstention, 1 contre et 17 pour.

- **Visites Label :**

DECISION 14 : Pour 2017 nous continuons la convention passée entre le CDV17 et la Ligue. Pour les autres CDV les visites se feront avec Gildas et les représentants de chaque CDV concerné.

DECISION 15 : Créer la Commission de Labellisation mixte Ligue/CDVS.

➤ **Réunion des Présidents de CDV le samedi 24 juin :** Sont invités les trois vice-présidents et la secrétaire générale en plus du Président et des présidents des CDV. Ordre du jour : Missions des CDV, avec 5 items :

- Fidélisation des pratiquants.
- Suivi et accompagnement des clubs.
- Audit des clubs et gestion des labels
- Développement de la pratique sportive de premier niveau.
- Participation à la mise en œuvre de l'étude d'un plan de développement des structures.

➤ **Voile Verte, Voile Itinérante :** Visite de Brigitte et Gildas en Limousin. Brigitte propose l'emploi d'un agent de développement pour mutualiser les besoins de clubs et dynamiser ainsi le Limousin. Elle compte rendre visite aussi aux départements de la Charente des Deux-Sèvres et de la Vienne. Journée du 23/05 sur l'Olympisme au CREPS de Talence.

➤ **Commission Féminine avec Ulla :** 100 filles inscrites à la régates Only Ladies du 20 mai à La Rochelle. Colloque Régional le 30 septembre au CVBCM. Stage détection des Jeunes Féminines à Boyardville fin août 2017. Pour les régates Femme à la Barre, le CDV64 fais un classement féminin sur l'année sportive.

DECISION 16 : Le CA accorde une aide de 150€ aux clubs qui vont organiser une régates Femme à la Barre avant la fin septembre 2017 et répertoriés à ce jour. Ulla détient la liste de ces clubs.

DECISION 17 : Le CA accorde une aide de 150€ à la manifestation Trophée Claudie CHOURROT à la VLG.

Communication avec Raymond et José :

➤ **Convention BPACA :** 2 thèmes : la convention générale entre Ligue et BPACA et convention tripartite avec les clubs sur les épreuves-phare. Nous avons commandés 3 jeux de 4 bouées logotées BPACA (5 200€) + 120 gilets logotés aussi pour les Ecoles de Sport (3 000€). Voir plus tard la répartition de ces gilets.

DECISION 18 : Le CA nomme Gildas et Olivier co-responsables de ce matériel Ligue.

José signale le côté impératif des conventions avec les clubs pour les épreuves –phare (visibilité, compte-rendu). L'opération SPONSO+ continue.

Commission Handivoile avec Francis : Le programme des manifestations se déroule correctement. Formation prévues au CVBCM et à Royan. Recensement mis en route par la FFVoile. Réunion de la commission en septembre. 3 équipages néo-aquitains au France à

Commission Voile Habitable avec Claire : Elle a nommé Éric LIMOUZIN Responsable de cette commission avec Marc REINE comme CTS. Réunion de la commission le 17 mai en visio-conférence. 5 grands thèmes :

- les championnats de France Jeunes, 2 équipages en Longtze, Open 570 aussi présents (de 5 à 7 équipages).
- Figaristes, IRC, Mini 650, Courses Croisières.
- Ligue Nationale avec 2 clubs (CVA et SRR)
- Championnat régional OSIRIS.
- Calendrier.

Commission Voile Légère avec Briec : Réunion de la commission le jeudi 18 mai. ODJ : les sélections aux France, les tenues, les coaches et les responsables des délégations.

➤ **Dossier PER :** Raymond, Cédric et Gildas ont visités les clubs de l'ancienne Aquitaine et les clubs du Royanais. Plus récemment nous avons contacté l'ASPTT de La Rochelle et l'Ecole de Voile de la même ville. Contrainte de la DRJSCS qui veut que les PER soient assurés par les clubs et pas par la Ligue uniquement. Visite à finaliser aussi avec la SRR. Il y aurait une dizaine d'antenne PER en Nouvelle-Aquitaine.

DECISION 19 : Finaliser les aides distribuées aux PER par niveau (de 1 à 3).

Questions diverses :

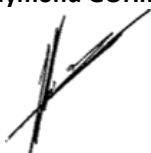
➤ **Centre de Voile Bordeaux-Lac :**

DECISION 20 : La Ligue se déclare centre de formation pour les BPJEPS et passe une convention de service avec Bordeaux-Lac pour garder le centre de formation.

Prochain CA en septembre et prochain BE en juin. Dates à fixer.

Il est 16h55, Raymond lève la séance du Conseil d'Administration en souhaitant bon retour à chacun.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

